

# Informatique scolaire

## Cahier de Vacances du Réseau pédagogique neuchâtelois (RPN) pour réviser ses matières d'enseignement durant ses vacances

Pour la quatrième année consécutive, le Service de l'enseignement obligatoire propose aux élèves de fin de 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années un cahier de vacances sur [www.iclasse.ch](http://www.iclasse.ch). Le Cahier de Vacances du Réseau Pédagogique Neuchâtelois (RPN) a pour objectif de revoir des connaissances acquises durant l'année scolaire écoulée. Réviser pendant les vacances, c'est apprendre autrement.

Le Cahier de Vacances est divisé en cinq parties et chaque volet regroupe des activités de mathématiques et de français. Tous les élèves ayant validé au moins 80% des activités recevront une attestation. Ceux qui entreront en 10<sup>e</sup> année en août 2011 pourront joindre leur attestation au classeur "Mon orientation professionnelle".

A noter que durant les vacances d'été 2009 et 2010, ce sont plus de 350 élèves qui ont effectué le Cahier de Vacances du RPN.

### Faire travailler les enfants pendant les vacances est-ce bien raisonnable ?

La possibilité de pouvoir réaliser des exercices dans une atmosphère non compétitive permet aux élèves d'évoluer en toute sérénité. La période des vacances reste bien sûr avant tout dédiée aux activités ludiques; toutefois, garder un contact avec les matières scolaires permet de bien se préparer pour la rentrée. C'est une question de proportion et d'atmosphère dans lesquelles les activités doivent être menées.

### Comment participer au Cahier de Vacances ?

Pour participer au Cahier de Vacances, il suffit de se connecter sur la plateforme *iClasse* [www.iclasse.ch](http://www.iclasse.ch) et de cliquer sur le cours "Cahier de Vacances". Le Cahier de Vacances est accessible depuis lundi 4 juillet et jusqu'au vendredi 9 août 2011. Chaque élève neuchâtelois ayant terminé sa 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> année peut se connecter lorsqu'il le souhaite durant les six semaines de vacances.



### Pour de plus amples renseignements :

**Jean-Claude Marguet, chef du Service de l'enseignement obligatoire (SEO),  
tél. 032 889 59 25.**

**Patrick Duvanel, chef du Bureau de l'informatique scolaire au SEO,  
tél. 032 889 89 00.**

Neuchâtel, le 6 juillet 2011